

Sur fond d'impunité, les unités «anticasseurs» de Castaner font de nombreux blessés à Paris

PAR KARL LASKE
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 27 AVRIL 2019



Une charge des CRS, à l'angle du quai de Jemmapes et de la rue du Faubourg-du-Temple.
Au sol, Mélanie a reçu un coup de matraque sur la tête. © Gonzalo Fuentes Reuters

Dans un bilan rendu public vendredi, la coordination des « Street medics » présents à Paris le 20 avril indique avoir pris en charge 152 blessés. Plusieurs blessés graves ont chargé des avocats de déposer plainte.

« *Quand je dis on ira au contact, c'est aller physiquement à la dispersion* », avait explicité le secrétaire d'État Laurent Nuñez, le 20 mars, en détaillant la feuille de route du nouveau préfet de police de Paris Didier Lallement et celle des unités « anticasseurs » créées par le ministre de l'intérieur Christophe Castaner. Samedi 20 avril, les « gilets jaunes » ont été confrontés à Paris aux nouvelles méthodes du duo ministériel : les forces de l'ordre ont à plusieurs reprises chargé sur les cortèges ou les attroupements.

Dans un bilan rendu public vendredi, la coordination des « Street medics », regroupant 12 collectifs présents à Paris le 20 avril, indique avoir pris en charge 152 blessés dans la capitale, dont 9 journalistes et 10 secouristes. Parmi ces blessés – et la coordination a prévenu qu'il s'agissait encore d'un bilan provisoire –, on dénombre 30 personnes touchées par des coups de matraques télescopiques ou de tonfa, la matraque à poignée en cours chez les CRS.

« *Les techniques répressives* » ont été « *plus offensives que d'ordinaire* », relève un collectif de « medics » de Touraine qui souligne le « *retour des voltigeurs* », l'unité de policiers en moto dissoute dans les années

1980, reconstituée en Brigade de répression de l'action violente motorisée (BRAV-M). Parmi les blessés du 20 avril à Paris, les secouristes ont aussi dénombré 33 personnes touchées par des tirs de LBD, et 23 atteintes par des grenades explosives – de désencerclement ou des GLI F4.



Une charge des CRS, à l'angle du quai de Jemmapes et de la rue du Faubourg-du-Temple.
Au sol, Mélanie a reçu un coup de matraque sur la tête. © Gonzalo Fuentes Reuters

« *Le scandale que l'on commence à appréhender, c'est que l'institution judiciaire bloque les plaintes contre les forces de l'ordre et l'ouverture d'information judiciaire* », explique à Mediapart M^e Arié Alimi, avocat de deux personnes blessées samedi à Paris. Le ministre de l'intérieur a **indiqué**, vendredi, que 220 enquêtes avaient été confiées à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).

« *Une source judiciaire vient d'annoncer – dans **Le Figaro** vendredi – que 25 procédures avaient été clôturées par l'IGPN et retournées au parquet, qui n'a pas pris d'orientation, poursuit M^e Alimi. La seule information judiciaire ouverte à Paris concerne l'affaire du tir dont a été victime Jérôme Rodrigues le 26 janvier.* »

Selon l'avocat, le blocage des procédures est délibéré, et offre ainsi une garantie d'impunité aux forces de l'ordre. « *La difficulté, c'est le timing*, admet dans **Le Figaro** l'un des avocats spécialisés dans la défense des policiers, M^e Laurent-Franck Lienard. *Si vous renvoyez un policier devant un tribunal, vous n'aurez plus personne les samedis pour encadrer les manifestations.* »

Le 20 avril, une manifestante de 39 ans, Mélanie, a ainsi été frappée à la tête par un CRS arrivé en courant derrière elle, à l'angle du quai de Jemmapes et de la rue du Faubourg-du-Temple. Des images de cette charge et du coup porté ont été diffusées dès dimanche par le compte Twitter d'Allô place Beauvau, du journaliste

David Dufresne. La jeune femme s'évanouit sous le choc. L'unité de CRS poursuit sa charge, en évitant plus ou moins son corps.

À la suite du coup porté, cette manifestante souffre d'une entorse au niveau des cervicales, mais des examens approfondis sont programmés. Travailleuse sociale, membre d'un collectif de gilets jaunes d'Amiens, elle a déposé une plainte contre X pour violences commises par un dépositaire de l'autorité publique. Le procureur d'Amiens a transmis le dossier au parquet de Paris.

« J'espère que la réponse pénale sera rapide concernant ce fonctionnaire, commente M^e Zineb Abdellatif, l'avocate de Mélanie. On le voit charger et porter ce coup, gratuit, qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus dramatiques. Dans ce cas précis, je ne vois pas comment on pourrait nier la violence policière qui s'est exercée, sans raison, alors qu'elle marchait d'un pas tranquille. Par ailleurs, personne ne s'est retourné ou arrêté pour s'occuper d'elle. »

Mélanie a été conduite à l'hôpital Lariboisière, mais elle est rentrée à Amiens le soir même. *« Il y avait beaucoup de blessés à l'hôpital et elle a laissé sa place, croyant qu'elle allait mieux, poursuit son avocate. C'est en rentrant chez elle qu'elle a pris connaissance des images, et qu'elle a compris qu'elle avait été frappée délibérément par ce policier. Et ça a été un choc psychologique pour elle, parce qu'elle n'avait pas compris ce qui s'était passé. »* Elle croyait avoir reçu un projectile.

Parmi les victimes des tirs de LBD, Xavier, 25 ans, a été touché à l'œil alors qu'il filmait la manifestation place de la République, juché sur une Gyroroue. *« J'ai fait le tour de la statue et je me suis arrêté à l'endroit où se trouvaient des journalistes et des Streets medics, raconte-t-il à Mediapart. J'étais en train de filmer quand je me suis pris un LBD en pleine tête. L'espace d'un dixième de seconde, j'ai vu la balle arriver en tournant, et je l'ai prise en pleine face. J'ai encore des flashes, comme si le truc m'arrivait encore en pleine*

tête. J'ai perdu ma caméra, et une grenade a explosé à mes pieds alors que je venais de tomber. J'ai été touché à la jambe par un éclat de cette grenade. »

« Ma vie a basculé en une journée », juge Xavier. « A priori, l'œil est mort, poursuit-il. Mais on doit m'opérer. J'ai toute la partie gauche du visage touchée, une double fracture de la pommette... Je suis franchement traumatisé. Hier, je m'effondrais encore en larmes quand j'en parlais. »

Employé dans un hôpital de la région parisienne, Xavier a filmé de nombreux actes, et posté ses vidéos sur YouTube. On lui a rendu sa caméra, mais il a perdu ses images du 20 avril. *« Les policiers, ils tiraient, ils tiraient, ils tiraient, poursuit-il. Je ne sais pas ce qui leur arrivait. Moi, je restais toujours en retrait. Mais sur mon Gyroroue, je fais plus de deux mètres. Je suis sûr que le policier a visé la tête et a tiré sur moi. Ce n'est pas une erreur. »*

Le tireur se trouvait parmi un important groupe de policiers, CRS et civils, posté place de la République, non loin de la rue du Faubourg-du-Temple, peu de temps avant une charge massive. Des images de cette charge, où l'on voit le tir, ont été mises en ligne par **HZ Press**. *« À l'instar de Xavier, on a eu, le 20 avril, de nombreuses personnes pacifistes qui filmaient, et qui ont été visées délibérément par les forces de l'ordre, explique M^e Arié Alimi à Mediapart.*

Sophie, une secouriste membre d'un groupe de « Street medics » de Touraine, était à proximité de Xavier lorsqu'il a été blessé. *« Il s'est pris un LBD dans la figure, raconte-t-elle, et peu après, une grenade GLI F4 a explosé près de lui. Un autre secouriste a été blessé par un éclat au niveau du pied et à l'entrejambe. »* Un groupe de « Street medics » prend en charge Xavier, tandis qu'un autre exfiltre le secouriste blessé. *« Xavier saignait beaucoup, poursuit Sophie. On lui a fait les premiers soins, et on lui a bandé les deux yeux, puis les pompiers sont arrivés dix minutes plus tard. »*

Selon Xavier, le service des urgences de Lariboisière est alors débordé. *« C'était Bagdad, là-bas. Il y avait énormément de blessés, des mains cassées, des jambes touchées par les flashball. L'équipe des urgences m'a*

demandé si quelqu'un pouvait veiller sur moi cette nuit, et je suis rentré chez moi. Le lendemain, c'est l'hôpital Cochin qui m'a pris en charge, mais je n'ai pas été hospitalisé. »

Place de la République, un secouriste a également été touché au niveau de la mâchoire par une balle de LBD. Plusieurs collectifs de « medics » se sont plaints de la saisie de leur matériel par la police, en amont du rassemblement. Ceux venus de Touraine se sont fait saisir leurs « masques, casques, lunettes, mais aussi leur stock de sérum physiologique et de Maloos, sous prétexte de l'arrêté préfectoral en vigueur ». Ils ont reconstitué leur stock avant de rejoindre le cortège, en évitant de nouveaux contrôles.

Selon le récit des secouristes, la prise en charge des blessés est plus que délicate « à cause des jets dirigés de grenades lacrymogènes et des tirs de LBD ». Et ils ont plusieurs fois été touchés lors des interventions. « Deux membres de notre équipe sont touchés également : un à la main droite par un tir de LBD, un deuxième a reçu un palet de lacrymogène qui est entré en combustion sur ses mains, rapporte le compte rendu de l'un des collectifs de Touraine. Malgré le cordon de sécurité, nous subissons deux charges, avec matraquages et coups de boucliers qui nous amèneront quelques victimes supplémentaires. »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.